



Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang

Le 2 octobre 2020

Objet : État des réserves d'immunoglobulines et mesures à prendre au niveau des hôpitaux

Bonjour,

Depuis plusieurs années déjà, nous nous intéressons de près aux réserves et à l'utilisation des immunoglobulines (IgIV et IgSC), qui traitent diverses maladies chroniques et dont la demande ne cesse d'augmenter à l'échelle mondiale, ainsi qu'à notre dépendance à l'égard d'un bassin solide et suffisant de donateurs de plasma. L'approvisionnement est très étroitement lié à la disponibilité des donateurs de plasma et dans le monde entier, on s'inquiète pour sa stabilité. En effet, l'approvisionnement mondial en immunoglobulines est insuffisant depuis 2018-2019, une situation qui n'a fait que s'aggraver lorsque la pandémie de COVID-19 a provoqué des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et une diminution des collectes de plasma.

À l'heure actuelle, les réserves sont solides et permettent de répondre aux besoins des patients dans les provinces et territoires desservis par la Société canadienne du sang. Cependant, nous observons déjà les premiers signes d'une possible perturbation de l'approvisionnement, plus particulièrement en ce qui concerne les immunoglobulines intraveineuses. Selon un modèle de la Société canadienne du sang, nous risquons de connaître une pénurie à l'automne 2021 si la disponibilité globale des produits ne s'améliore pas, ou en cas d'imprévu, et si la demande suit les tendances actuelles ou augmente. À plus court terme, nous anticipons une pénurie de certaines marques et tailles de flacons dans les prochains mois, rendant nécessaire la modification du traitement de certains patients en fonction de la disponibilité des produits.

En prévision du risque de pénurie de certaines marques et certaines tailles de flacons, et afin de préserver les réserves à l'intention des patients souffrant de maladies pour lesquelles il n'existe aucun autre traitement, nous demandons aux médecins et aux responsables des services de médecine transfusionnelle d'adopter les mesures suivantes le plus tôt possible :

1. Lisez le *Plan national provisoire en cas de pénurie d'immunoglobulines* qui a été récemment approuvé par la Conférence des sous-ministres et est désormais accessible sur le [site Web du CCN](#).
2. En collaboration avec votre comité provincial d'urgence pour la gestion du sang ou votre comité hospitalier/autorités régionales de la santé d'urgence pour la gestion du sang, mettez sur pied des plans de gestion en cas de pénurie d'immunoglobulines qui respectent le plan national provisoire et le complètent. Il est important que tous les acteurs du milieu comprennent leurs attributions en cas de pénurie d'immunoglobulines, et ce, en amont de l'activation du plan. Cela garantira la cohérence, la coordination et l'efficacité de la réponse dans l'éventualité d'une pénurie.
3. Veillez à utiliser les produits d'immunoglobuline dans le respect des meilleures pratiques et des directives provinciales et territoriales (indications, guides d'usage optimal, modalité d'administration et doses). Pour les patients adultes, il convient d'utiliser un calculateur de la dose pour ajuster la dose en fonction du poids du patient. L'ajustement de la dose et du titrage en fonction du poids du patient pour trouver la dose efficace minimale relève d'une meilleure pratique.

*Le Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang est constitué de représentants du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins, du Comité de liaison provincial-territorial sur le sang et de membres du personnel de la Société canadienne du sang. Il formule des recommandations et conseille les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé, les hôpitaux et les autorités régionales de la santé, de même que la Société canadienne du sang, pour favoriser une réponse uniforme et coordonnée en cas de grave pénurie de sang au Canada.

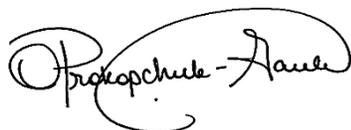
4. Vérifiez que le système d'information de laboratoire est configuré pour accepter toutes les marques d'immunoglobulines et toutes les tailles de flacons offertes par la Société canadienne du sang. Afin que tous les patients aient accès aux immunoglobulines dont ils ont besoin, la Société canadienne du sang pourrait fournir des immunoglobulines aux établissements sans tenir compte de la marque privilégiée. Pour obtenir une liste complète de produits et de codes, consultez le [formulaire de commande d'immunoglobulines](#).
5. Veillez à ce que toutes les dispositions et procédures d'administration des immunoglobulines facilitent et guident le choix d'une marque de substitution. Avant la distribution des produits, la Société canadienne du sang avisera les services de transfusion hospitaliers de toute substitution de marque liée à des contraintes d'approvisionnement en immunoglobulines. Il importe d'expliquer clairement aux patients, au personnel infirmier et à l'administration de l'hôpital l'incidence que cela aura sur la durée des rendez-vous et sur les soins.
6. Continuez de remettre au maximum trois mois d'IgSC à la fois aux patients qui font des injections à domicile pour garantir la stabilité de l'approvisionnement.
7. Envisagez de recourir davantage à d'autres traitements pour maximiser les réserves destinées aux maladies pour lesquelles il n'existe pas d'autre traitement.

Nous comptons sur votre aide et votre collaboration en prévision d'une éventuelle perturbation de l'approvisionnement pour que les patients reçoivent leur traitement aux immunoglobulines s'ils en ont besoin. Le Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang continuera de se réunir au besoin pour recommander d'autres mesures selon l'évolution de la situation. Nous sommes conscients des inconvénients et des difficultés que ces mesures occasionneront pour les hôpitaux, les services de transfusion, les cliniciens, le personnel infirmier et les patients, et nous veillerons à ce que chacun des intervenants soit prévenu en temps voulu dans le cas où il faudrait prendre d'autres mesures.

Veillez transmettre ces informations aux professionnels de la santé et aux cliniciens concernés et ayant de l'expérience en ce qui a trait à l'utilisation d'immunoglobulines.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Coprésidents, Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang



D^{re} Oksana Prokopchuk-Gauk
Présidente, Comité consultatif national
sur le sang et les produits sanguins



D^r Isra Levy
Vice-président, Affaires médicales et innovation
Société canadienne du sang

*Le Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang est constitué de représentants du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins, du Comité de liaison provincial-territorial sur le sang et de membres du personnel de la Société canadienne du sang. Il formule des recommandations et conseille les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé, les hôpitaux et les autorités régionales de la santé, de même que la Société canadienne du sang, pour favoriser une réponse uniforme et coordonnée en cas de grave pénurie de sang au Canada.

Plan national provisoire en cas de pénurie d'immunoglobulines

Le Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins (CCN) et le Comité de liaison SCS-provincial/territorial sur le sang (CLSCS-P/T) ont confié au secrétariat du Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang (CNUGRS) la tâche de diriger l'élaboration du plan entre les mois de mai et juillet 2020. Cet important document est le fruit de la collaboration de centaines d'intervenants canadiens qui ont prêté leur expertise et leurs conseils lors de son élaboration. Il a été rédigé en tenant compte de différents points de vue, notamment ceux d'associations de patients, de sociétés, de médecins et autres cliniciens, des ministères provinciaux et territoriaux de la Santé, des membres du CCN et de la Société canadienne du sang.

Les travaux d'élaboration d'un plan national complet en cas de pénurie d'immunoglobulines devraient débiter cet automne et s'achever dans les deux ans. Le plan provisoire et les leçons qui en sont tirées serviront de cadre d'orientation pour la mise au point du plan national complet. Comme l'indique l'annexe E du plan provisoire, il est prévu de réviser et de moderniser le cadre éthique, d'étudier les processus d'arbitrage possibles au-delà du cadre actuel et de mener une analyse contextuelle en ce qui concerne les traitements alternatifs pour les maladies traitées par des immunoglobulines.

*Le Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang est constitué de représentants du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins, du Comité de liaison provincial-territorial sur le sang et de membres du personnel de la Société canadienne du sang. Il formule des recommandations et conseille les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé, les hôpitaux et les autorités régionales de la santé, de même que la Société canadienne du sang, pour favoriser une réponse uniforme et coordonnée en cas de grave pénurie de sang au Canada.